

Bulletin municipal Laurenan

Le kig ya de neu de Laouan

Mars 2017

Crédits photos : Denis Rocaboy, Ouest France



Compte rendu du conseil municipal du 27/02/2017

Plan Local d'Urbanisme PLU

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le PLU, qui sera validé par le conseil communautaire de Loudéac communauté Bretagne Centre. Un gros travail de recensement des servitudes publiques (liées à l'eau potable, au réseau électrique ...) a été mené. La rue des Gouëdes a été rétablie en tant que zone constructible, dans la limite réglementaire des 100m de l'exploitation agricole : la DDTM a émis un avis défavorable. La zone UE (liée aux équipements publics) a été réduite près de la médiathèque. Le répertoire des cours d'eau a été complété et le petit patrimoine recensé a été intégré. Le PLU devrait pouvoir être actif durant 2 années avant le passage au PLUI (Intercommunal) et servira de contenu pour la commune dans le futur PLUI

Fermeture du chemin de la rue des Ecoliers

A la demande de la propriétaire « maison Le Boudec », ce chemin, des maisons « Le boudec » à la maison « Rivallan » a été fermé à la circulation : il est en effet privé. Cette situation devrait trouver une issue puisque la mairie est en discussion pour acheter une bande de terrain pour la création d'un chemin menant du parking de la médiathèque (au pignon de la halle aux jeux) jusqu'à l'école.

Budget : compte administratif 2016

Une baisse de 30 000€ des dotations de l'Etat est observée pour la commune. Néanmoins, la nouvelle intercommunalité versera à la commune une dotation de solidarité supérieure à celle versée par la communauté de communes Hardouinai Mené.

Certaines routes sont classées en « chemin rural » et non pas en « voie communale » : un travail de recensement permettrait de les répertorier et de revoir à la hausse la dotation globale de fonctionnement.

Pour rappel, des travaux ont été menés en 2016 sur : la réfection de la toiture de la médiathèque, la rénovation de la mairie, le réaménagement et l'agrandissement de la garderie périscolaire, la restauration de l'église.

Dans ce même temps, 2016 a été une année marquée par : la finalisation du PLU, les aménagements paysagers (prix Zéro phyto et label 1 fleur), la dynamique jeunesse, les animations patrimoine autour de l'église, la signature de la charte pour la langue gallèse, la continuité des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), et la mise en place d'un nouveau bulletin mensuel d'information municipale.

Budget général

Fonctionnement dépenses : 563 687.79€

Fonctionnement recettes : 634 068.62€

Résultat de fonctionnement : 70 380.83€

Investissement dépenses :

Réalisé : 313 019.48€

Reste à réaliser : 198 554.90€

Investissement recettes :

Réalisé : 164 509.33€

Reste à réaliser : 81 761€

Résultat d'investissement de l'exercice : -145 510.15€

Résultat total : - 39 636.68€

Affectation résultats de fonctionnement : 70 380.83€

Budget auberge du Ninian

Fonctionnement dépenses : 76.96€

Fonctionnement recettes : 5 324.70€

Résultat de fonctionnement : 5 247.74€

Investissement dépenses : 1310.00€

Investissement recettes : 0€

Résultat d'investissement : - 1 310.00€

Budget assainissement

Fonctionnement dépenses : 37 104.54€

Fonctionnement recettes : 40 206.24€

Résultat de fonctionnement : 3 061.16€

Investissement dépenses : 18 842.51€
Investissement recettes : 19 202.00€
Résultat d'investissement : 359.49€

Budget CCAS

Dépenses de fonctionnement : 4 640.86€
Recettes de fonctionnement : 153.39€
Résultat de fonctionnement : - 4 487.47€
Résultat général : 47 283.42€

Le vote du budget 2017 aura lieu lors du Conseil municipal du 31/3.

Des projets pour 2017 :

- Le recrutement d'un architecte pour la rénovation de la salle des fêtes
- L'aménagement paysager autour de la médiathèque, l'ancien mur (effondré) de l'école, autour du monument aux morts
- L'aménagement du Châtre
- L'acquisition de terrains et immobilier
- La mise en place d'une signalétique en campagne (numérotation des maisons)

Une réunion publique devait avoir lieu vendredi soir 10 mars. Malheureusement, le bureau municipal a pris la décision de l'annuler, pour plusieurs raisons, à savoir l'important travail administratif liés à plusieurs dossiers, le PLU et le recensement de la population, mais aussi le changement de périmètre communautaire, ainsi que l'indisponibilité momentanée de Madame Le Maire pour raison de santé.

Néanmoins, les élus ne renoncent pas à rencontrer les habitants : ils souhaitent organiser différentes réunions de quartier avant l'été, et ainsi échanger sur la commune.

Le conseil municipal souhaite également mettre en place une cérémonie des vœux pour l'an prochain.

Commissions intercommunales

Environnement Eau Assainissement : Bernard Rouillé
Urbanisme Habitat : Valérie Poilâne Tabart
Economie Emploi : Eric Godin
Action sociale et solidarité : Bernard Rouillé
Energie Développement durable : J-Jacques Poilvert
Agriculture : Anthony Boulho
Collecte déchets, valorisation : J-Jacques Poilvert
Tourisme et Patrimoine : Karine Poisson
Sports, équipements sportifs : Eric Godin

Convention EPF

La convention avec l'Etablissement Public Foncier arrive à terme. Il est décidé de poursuivre ce

conventionnement et de mettre à jour la liste des biens susceptibles d'être achetés et négociés par la commune.

Subventions aux associations

Vote des subventions du CCAS :

A.F.M. (myopathie) : 30€
Croix d'or : 50€
APAJH (adultes et jeunes handicapés) : 30€
Leucémie Espoir : 30€
ADAPEI 22 : 30€
Paralysés de France : 30€
ADOT22 dons d'organes : 30€
Pierre Le Bigaut (mucoviscidose) : 30€
Ligue contre le cancer : 50€
CIDF (droites de la femme) : 30€
Restaurants du Cœur : 80€
Secours populaire : 30€
Croix Rouge Française : 30€
UDAF : 30€
Secours Catholique : 30€
Rêves de clown : 30€

Vote des subventions communales :

Chambre des métiers : 50€
Amicale des sapeurs-pompiers de Plémet : 112.79€
Solidarité paysans de Bretagne : 50€
Protection Civile : 36.30€
Donneurs de sang : 50€
Comice Agricole : 404.80€ (0.55€ par habitant)
Souvenir Français du canton : 50€
Association Tiers Monde du pays de Merdrignac : 50€
Club de l'amitié : 150€
Etincelle : 150€
Société de chasse : 150€
Association des parents d'élèves RPI : 1200€
Laur'Mené : 500€
Fondation du Patrimoine (adhésion) : 75€
SALAM pour l'opération avec les jeunes à Noël
« Visite des personnes âgées » : 200€

Il est demandé aux associations d'adresser une demande de subvention par courrier avec le rapport d'activités : certaines ne l'ayant pas encore fait, leurs demandes seront étudiées lors d'un prochain conseil.

Commission scolaire

Les 2 commissions scolaires de Laurenan et Gomené se sont rencontrées le 6 février dernier. On observe un climat plus apaisé à la cantine de Laurenan. La municipalité de Gomené pense cependant que les repas de la cuisine centrale de Plémet ne sont pas adaptés aux tout petits. Le constat est différent à Laurenan : les quantités sont parfois mal évaluées, les

plats en sauce ne sont pas très aimés des enfants, cependant la qualité du service correspond aux attentes de manière globale. Les 2 commissions expriment leur volonté de mieux communiquer auprès des parents (cantine, garderie, TAP ...).

Etude énergétique de la salle des fêtes

2 propositions ont été émises par les bureaux d'étude Pollen et Graine d'habitat. Elles sont toutes les 2 identiques au point de vue tarif mais la seconde semble plus adaptée à l'accompagnement d'une commune comme la nôtre.

Il a été décidé de retenir la proposition de Graine d'Habitat pour 7 560€ ttc, comprenant une étude acoustique, et une mesure de la qualité de l'air. Cette étude est subventionnée à 70% par l'ADEME. Cette étude est menée préalablement au recrutement d'un architecte et doit permettre d'approfondir la concrétisation de performance thermique et acoustique.

Foyer des jeunes

Le conseil municipal se réjouit de la tenue le vendredi 17 Mars de l'AG de « Laur'Jeunes en Mené » qui va élire un nouveau bureau. Le groupe se réunit régulièrement au foyer des jeunes (appartement au-dessus de l'école), ils préparent cette AG et fourmillent d'idées d'animation.

Cinq garde-corps seront installés au foyer des jeunes par Didier Lessard, menuisier de Laurenan.

Dépôts malveillants : Un peu de respect !

Les agents communaux constatent régulièrement des dépôts en tous genres autour des containers d'ordures ménagères : machines à laver, chaîne hifi, bouteilles de bière ... Une déchetterie est pourtant ouverte à cet effet à Merdrignac ! Il est rappelé aux personnes négligentes de bien vouloir respecter les lieux et le travail des agents. Montrons le bon exemple à nos enfants !

Etat civil

Naissance de Naël Macé le 10 mars, chez Régis Macé et Ingrid Bigot

Décès : Hervé Stignani, La Mare, le 13 février

A noter sur vos agendas !

Conférence annulée du 23 mars Laur'Art

Samedi 25 mars : repas APE

Jedi 30 mars : conférence Laur'Art. L'association « Souliers à bascule » présente la guerre 39-45 à Caulnes. Ils étaient adolescents et aujourd'hui racontent ce qu'ils ont vu, vécu et entendu.

Mardi 4 avril, 20h : conférence organisée par l'APE « les écrans et les enfants », ordinateurs, tablette, télévision, téléphone, DS ... Avec Thierry Talhouët, psychologue à la médiathèque de Laurenan.

Entrée gratuite. Ouverte à tous

Jedi 6 avril : Conférence Laur'Art

Dimanche 9 avril : Repas du club de l'amitié

Réunion sur les enjeux énergétiques

Le 3 mars dernier, s'est déroulée une rencontre intéressante autour des enjeux énergétiques, un reportage avec des témoignages sur les réalisations dans le Mené et des questions avec l'assistance.



RN 164 Avis d'enquête publique

Mise à enquête publique du projet de 2 x 2 voies de la RN 164 sur le secteur de Merdrignac du lundi 20 février au vendredi 24 mars 2017 inclus dans les mairies de Trémoré, Laurenan, Gomené et de Merdrignac, siège de l'enquête.

Animations à la médiathèque



Une animation est programmée le Jeudi 13 avril 2017, de 10h00 à 12h00, à la médiathèque de Laurenan sur "les calligraphies médiévales".

20ème édition du Printemps des Livres le Samedi 18 mars 2017 au Palais des Congrès à LOUDEAC.

Passage de l'adobus de Loudéac à Laurenan

Du 10 au 14 Avril pour les ados à partir de 11 ans ! L'animatrice, Céline Le Guen, proposera une multitude d'activités sur le thème des Z'ados connectés ! Partages, fous-rires assurés ! Une

participation de 2 euros/ jeune et par jour est demandée ainsi que l'inscription sur 3 jours consécutifs. La commune met à disposition la salle de la médiathèque, prépare un goûter, participe à hauteur de 100 euros. C'est une opportunité, une chance à saisir pour les vacances d'Avril. Les autres vacances, l'adobus ira dans d'autres communes de Loudéac Communauté : autant dire qu'il ne repassera pas de sitôt à Laurenan ! Alors, mobilisez, parlez-en à vos ados afin qu'ils s'inscrivent. . Il y a 12 places.

Elections présidentielles

Premier tour dimanche 23 avril 2017 de 8h00 à 19h00.
Second tour de scrutin dimanche 7 mai 2017. A la médiathèque de Laurenan.

Cimetière, échéance des concessions

Toutes personnes pouvant apporter des renseignements sur les concessionnaires et/ou les héritiers des concessions de cimetière énumérée ci-dessous sont les bienvenues au secrétariat de mairie.

- Concession n° 278 Labbé Jean-Louis
- Concession n° 284 Gras Albert
- Concession n° 282 Cormault Emile
- Concession n° 287 Duverger Joseph
- Concession n° 289 Chapron Liliane
- Concession n° 296 Presse Léontine
- Concession n° 297 Pacheu Robert
- Concession n° 299 Tanguy André
- Concession n° 300 Hamon Edouard
- Concession n° 307 Lelièvre Hélène (Courrier adressé au concessionnaire ou aux héritiers).
- Concession n° 308 Pinard Marcel (Courrier adressé au concessionnaire ou aux héritiers)
- Concession n° 310 Vve Dolo Arsène
- Concession n° 312 Vve Boishardy née Soulabaille
- Concession n° 316 Mounier Henri
- Concession n° 318 : Berthelot Jean-Fançois
- Concession n° 319 Havis Anne-Marie

Ces concessions sont échues ou arrivent prochainement à échéance. Les héritiers sont ainsi sollicités pour renouveler leurs concessions, dans un délai de deux ans, à compter de la date d'expiration, ou à enlever les constructions existantes sur cette concession. Avis d'expirations consultables www.laurenan.fr.

Réunions collectives avec la CAF : "Etre parents après une séparation"

Gratuit. De 19h30 à 22h00 :

- * le 27 avril 2017 à Loudéac
- * le 03 octobre 2017 à Dinan

Renseignements et inscriptions au 02 96 33 53 68

Le Pass'engagement : un dispositif pour les 18-25 ans

Réunion d'information le Vendredi 24 mars 2017, à 19h30, à la Maison du Département rue de la Chesnaie à LOUDEAC.

Contact : Marie-Charlotte MORICEAU au 06 07 18 79 62 ou Marie-Charlotte.moriceau@cotesdarmor.fr

Cartes nationales d'identité et passeports

Il est absolument nécessaire de prendre rendez-vous au préalable pour vos dépôts de demandes de carte nationale d'identité et de passeports. Mairie de Merdrignac : 02 96 28 41 11
Mél : etatcivil@mairie-merdrignac.fr

Opération Bienvenue dans mon jardin

Les 10 et 11 juin 2017, ouvrez les portes de votre jardin ! Plus de 150 jardiniers amateurs ouvrent gratuitement leur porte aux visiteurs pour échanger de façon conviviale, sur les techniques, les savoir-faire. Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin d'exception, il suffit de jardiner sans produit chimique, de présenter quelques solutions intéressantes pour le jardinier et surtout d'avoir envie de transmettre son expérience. Contact à l'office de tourisme de Loudéac Communauté Bretagne Centre, Ingrid Lapeyre au 02.96.08.25.17, i.lapeyre@loudeac-communautaire.bzh avant le 24 mars 2017.

Des aides financières pour vos travaux

Économies d'énergie, adaptation au handicap ou rénovation d'un bien en vue de le mettre en location. Des aides s'adressent aux propriétaires occupants et bailleurs. Pour les propriétaires occupants, les travaux doivent être réalisés sur la résidence principale.

Contact : Accueil logement – Loudéac 02 96 66 09 07 ou par mail c.gicquel@loudeac-communautaire.bzh ou Accueil Logement - Merdrignac 02.96.67.45.45 ou par mail s.garnier@loudeac-communautaire.bzh

CPAM : Le Dossier Médical Partagé

Le DMP est un carnet de santé numérique dans lequel les professionnels de santé déposent des pièces significatives du parcours de santé du patient (compte-rendus radios, laboratoires, opératoires, ...) qui ont un intérêt à être partagés entre professionnels de santé. Les patients peuvent également y mettre des informations et consulter leur DMP.

Cette expérimentation concerne les costarmoriciens du régime général sur l'ensemble de notre territoire.